



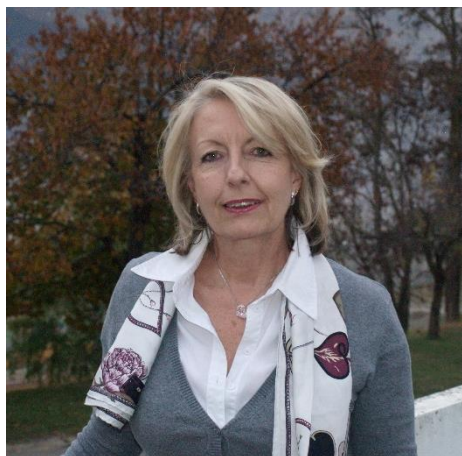
INFO

RAPPORT ANNUEL 2023

Sommaire

Message de la Présidente – <i>Daniela Pommaz</i>	P.	2
Message du Directeur – <i>Patrice Mabillard</i>	P.	3
Rapport Administration – <i>Gilbert Jacquemettaz</i>	P.	6
AEMO – <i>Cédric Mariéthoz</i>	P.	8
Prestation AEMO Intensive – <i>Laura Nater</i>	P.	9
CPA – <i>Rocco Di Piano</i>	P.	10
CPM – <i>Cédric Mariéthoz</i>	P.	13
CPS – <i>Philippe Petigas</i>	P.	15
FJT – <i>Christophe Jordan</i>	P.	17
Ateliers-Classe (COP) – <i>Philippe Taramarcz</i>	P.	20
La zoothérapie pour favoriser le bien-être... – <i>Julie Defer</i>	P.	22
Des bénéficiaires nous en parlent - Interview	P.	23

MESSAGE DE LA PRESIDENTE



Daniela Pommaz

Timidement le printemps guigne au travers de quelques flocons, entre quelques gouttes de pluie, nous enrobant d'air frais ou nous dardant de chauds rayons de soleil ; il nous signale sa venue prochaine, la renaissance, le renouveau de toute notre nature.

Le printemps nous engage à la renaissance et Saint-Raphaël, en constant mouvement, connaît à son tour le renouveau.

C'est à la tête de la maison que Saint-Raphaël vivra le changement de direction.

En effet après quelques années à la direction générale de Saint-Raphaël, Patrice MABILLARD a atteint une nouvelle étape de sa vie, étape qui rime avec liberté, voyages, plaisir, découvertes et réalisation de nombreux rêves.

Il est difficile, avec des mots, de lui exprimer notre profonde reconnaissance pour avoir repris Saint-Raphaël dans des conditions difficiles, avec une conviction profonde, avec force et une grande confiance en la mission que nous servons tous ensemble.

Ses compétences, son humanité, sa simplicité et son implication totale ont permis le rétablissement de la qualité, de la sérénité dans l'institution ainsi que l'évolution de la prise en charge de nos jeunes et une collaboration constructive avec toutes les instances internes et externes à l'institution.

UN GRAND MERCI, Patrice MABILLARD, POUR L'EXCELLENT TRAVAIL ACCOMPLI.

Il sera remplacé par Philippe TARAMARCAZ, à qui nous souhaitons la bienvenue dans sa nouvelle fonction de directeur général dès le 1^{er} avril 2024. Actuellement directeur-adjoint, nous formulons tous nos vœux pour un avenir de réussite et de satisfactions.

Un immense MERCI à tout le personnel qui, chaque jour, s'investit pour soutenir, former et aider nos jeunes.

Nos remerciements s'adressent également à tous nos membres, à nos généreux donateurs, à la Loterie romande, au Club Kiwanis de Sion, aux instances cantonales et fédérales pour leur soutien et leur confiance sans cesse renouvelée.

MESSAGE DU DIRECTEUR



Patrice Mabillard

Le rapport annuel de l'année 2023 est une vitrine de nos efforts constants pour innover et nous adapter aux réalités changeantes de l'éducation spécialisée. Nous mettons en lumière nos initiatives et nos réalisations qui ont été guidées par notre volonté d'individualiser les prises en charge, de favoriser le bien-être et le développement global de nos jeunes, tout en explorant de nouvelles avenues pour répondre aux besoins émergents.

En tant qu'institution d'éducation spécialisée, nous sommes prêts à nous adapter et à innover. Cela signifie sortir de notre zone de confort, remettre en question les méthodes traditionnelles et explorer de nouvelles approches pédagogiques. Ne l'avons-nous pas toujours fait ? A aucun moment nous avons été craintifs face au changement mais plutôt animés par la passion de voir nos jeunes réussir. Nous sommes habités par le devoir de transmettre non seulement des connaissances, mais

aussi des compétences indispensables à nos résidents pour qu'ils puissent réussir dans la société d'aujourd'hui et de demain.

L'équilibre entre la gestion des problèmes comportementaux et le respect des objectifs éducatifs constitue un défi majeur dans le domaine de l'éducation spécialisée. Cette équation exige un engagement soutenu et collaboratif de la part de tous les acteurs impliqués. Chaque situation, chaque difficulté représente également une opportunité de changement et de croissance vers un nouvel équilibre dynamique.

Cependant, il est important de reconnaître que ce chemin n'est pas uniformément accessible à tous. Pour certains individus, notamment ceux qui rencontrent des difficultés scolaires ou comportementales, le défi peut être considérable. Les parents et la famille, bien que jouant un rôle crucial, ne disposent pas toujours des ressources et des moyens nécessaires pour répondre efficacement aux besoins complexes de leur enfant.

C'est à ce stade que notre intervention devient impérative. Dans certaines circonstances, l'aide à domicile ou le soutien familial ne suffisent plus. Il devient alors nécessaire de créer un espace sûr et structuré, loin des pressions quotidiennes, où de nouvelles relations peuvent être nouées et de nouvelles dynamiques peuvent émerger. Cet environnement peut offrir une pause nécessaire, un moment de réflexion et de recul, pour aider l'adolescent à retrouver ses repères et à rétablir les liens avec sa famille.

Le bien-être psychologique de nos jeunes est une préoccupation majeure. La mise en place d'une formation sur le thème de la santé mentale des adolescents représente une démarche proactive et essentielle dans le contexte actuel de l'éducation spécialisée. Cette initiative traduit notre engagement à comprendre et à répondre de manière appropriée aux besoins spécifiques des jeunes en matière de santé mentale. En outre, la formation a fourni des outils et des stratégies pratiques pour reconnaître les signes précoces de détresse mentale chez les adolescents, ainsi que des conseils sur la manière d'offrir un soutien approprié et une intervention précoce. Elle a abordé également l'importance de promouvoir un environnement de soutien et de bienveillance au sein de l'institution, ainsi que des pratiques de gestion du stress et de l'anxiété pour les adolescents eux-mêmes.

Cette formation ne s'est pas limitée à la sensibilisation et à la compréhension des troubles pédopsychiatriques, elle a également visé à promouvoir une culture de prévention et de prise en charge proactive de la santé mentale des adolescents. En renforçant les compétences et les connaissances des intervenants, nous sommes mieux outillés pour créer des environnements éducatifs et sociaux favorables à la santé mentale et au bien-être des adolescents.

Face à la multiplicité des difficultés rencontrées par nos jeunes, notre institution s'est confrontée à un défi majeur : comment adapter nos prises en charge éducatives pour répondre aux besoins variés et complexes de chaque individu tout en maintenant un cadre éducatif structuré et cohérent ? C'est dans ce contexte que nous avons décidé de mettre l'accent sur l'individualisation

des prises en charge éducatives. Par analogie, c'est un peu comme intégrer des ronds dans un carré.

L'individualisation des prises en charge éducatives se fonde sur une compréhension profonde et respectueuse de chaque jeune en tant qu'individu unique. Nous reconnaissons que chaque jeune porte avec lui un bagage personnel, des expériences, des forces et des faiblesses qui façonnent son parcours éducatif et son développement.

Cette approche individualisée est devenue un pilier essentiel de notre mission éducative, répondant à la diversité des besoins, des défis et du parcours de vie de chaque jeune que nous accueillons. Nous sommes convaincus qu'il est essentiel d'adopter une approche éducative souple et adaptable, capable de s'ajuster aux particularités de chaque individu, tout en préservant une structure éducative claire et définie.

Dans cette perspective, nous avons développé des studios au Centre de préapprentissage, l'objectif étant de mettre l'accent sur la création d'environnements inclusifs et adaptés aux besoins de chacun, en offrant un soutien individualisé et en encourageant la participation active des adolescents et adolescentes.

Cette forme de prise en charge éducative nécessite un engagement continu de la part de nos équipes. L'adaptation quotidienne de la prise en charge éducative impose des compétences diverses et éprouvées. Les membres du personnel doivent faire preuve de flexibilité, de créativité et de patience pour répondre aux défis variés rencontrés dans leur travail quotidien. Ils

doivent également démontrer une compréhension approfondie des besoins individuels des résidents, ainsi que des compétences en communication, en gestion de crise et en travail d'équipe pour assurer un accompagnement efficace.

Je tiens ici à leur adresser toute ma gratitude pour les efforts inlassables et l'engagement indéfectible envers notre mission commune.

Le suivi à distance du Comité de notre Association et de la Fondation Saint-Raphaël est une preuve de leur engagement et de leur attention envers les événements et les besoins de l'institution. Nous sommes reconnaissants pour leur confiance envers les professionnels en place qui font preuve de compétence et de dévouement pour offrir un encadrement adapté aux jeunes. Les Comités peuvent être assurés qu'ils continueront à travailler avec détermination et dévouement pour offrir aux jeunes les meilleures opportunités et conditions pour leur épanouissement personnel et leur réussite future.

Un grand merci au Club Kiwanis de Sion et à l'entreprise Biner&Bitschnau pour leur soutien constant dans l'attribution des prix aux jeunes les plus méritants, année après année.

Je souhaite encore témoigner ma profonde reconnaissance envers tous les collaborateurs de notre institution pour leur engagement sans faille sur tous les fronts. Leur dévouement et leur professionnalisme sont les piliers de notre mission commune et je suis profondément reconnaissant pour leur contribution précieuse à chaque aspect de notre travail.

Je désire exprimer mes remerciements envers le Service Cantonal de la Jeunesse, ainsi qu'à son Chef de Service et à tous ses collaborateurs. Le renforcement de notre collaboration a été un élément clé dans notre capacité à mieux répondre aux besoins des jeunes que nous accompagnons.

Un Chapitre se clôt : Réflexions à l'aube de ma retraite

A l'heure où j'écris ces quelques lignes, je me trouve à l'aube de mon départ à la retraite. Ma carrière professionnelle, jalonnée d'expériences enrichissantes, a été façonnée par les défis surmontés, les succès célébrés, et les leçons apprises. Chaque jour, j'ai été animé par la passion de contribuer, de façon significative, à mon travail et à la mission qui m'a été confiée. Chaque interaction, chaque projet a été une occasion de croissance personnelle et professionnelle.

Alors que je tourne la page sur cette étape de ma vie, je suis reconnaissant pour les relations professionnelles et personnelles établies tout au long de ces années. Mes collègues, mes mentors, mes collaborateurs ont tous contribué à enrichir mon parcours et à façonner la personne que je suis devenue. Leurs encouragements, leur soutien et leurs enseignements resteront gravés dans ma mémoire.

Aujourd'hui je m'apprête à franchir ce seuil, je le fais avec reconnaissance pour le passé, confiance en l'avenir et un profond sentiment de gratitude pour les expériences qui ont jalonné mon chemin jusqu'à présent.

ADMINISTRATION



Gilbert Jacquemettaz
Administrateur

Quelques chiffres en pagaille...

17 : vous trouvez ici le 17^{ème} rapport annuel que votre serviteur a le privilège de vous soumettre. Il n'est pas toujours aisé de parler de chiffres sans que cela ne ressemble à une soupe à la grimace. Je ne vais donc pas vous citer que des chiffres en lien avec le bilan ou l'exploitation de l'Institut pour cette année 2023 mais vous en présenter aussi quelques-uns qui sont un reflet réel de notre activité. Ainsi :

207 : à savoir le nombre de dossiers-jeunes ouverts en 2023 par notre secrétariat. Ramené au nombre de jours de l'année fiscale, à savoir 220, cela représente donc quasiment 1 dossier par jour. Le fait d'ouvrir un dossier ne consiste pas seulement à lui donner un nom, il faut également y insérer une multitude de renseignements. Il faut donc collecter ces derniers, parfois relancer les instances à même de les fournir. Une fois le dossier complété, les

informations doivent être diffusées à tous les intéressés.

1993 : c'est le nombre de factures émises en 2023 par notre secrétariat en lien avec les placements, et ce pour un total de CHF 6'316'000. L'émission d'une facture nécessite également la collecte de nombreuses données. La recherche de ces informations a pour effet bénéfique de créer des collaborations entre les divers corps de métiers qui gèrent le fonctionnement de l'Institut.

131 : il s'agit là du nombre de certificats de salaires émis par notre service des ressources humaines. Notre assistante RH n'a d'ailleurs pas chômé durant cette année 2023 (c'est elle qui le dit d'ailleurs !). En effet, ce ne sont pas moins de 34 nouveaux collaborateurs qui ont pris leur poste de travail durant cette année, ce qui nécessite là aussi une collecte de données importante. Dans le même temps, 28 collaborateurs nous ont quitté.

40 : à savoir le nombre d'annonces faites auprès de nos différentes assurances sociales (maladie, accident, chômage, maternité, paternité). A relever que 4 de ces démarches ont débouché sur l'arrivée de quelqu'un de très attendu.

1'250'000 : c'est le montant de nos investissements en 2023. Si ces investissements ont principalement été réalisés dans la rénovation de l'enveloppe extérieure des Ateliers du Centre de Préapprentissage, n'oublions pas les frais engagés dans le concours d'architecture pour la construction du

nouveau Foyer pour Jeunes Travailleurs. Nous avons également changé deux véhicules et investi dans du matériel informatique pour les classes (écrans interactifs et ordinateurs portables pour les jeunes).

31'233 : le nombre de repas confectionnés en 2023 dans nos deux cuisines professionnelles. A noter que, depuis 2 ans maintenant, nos deux cuisiniers sont engagés dans le processus « Cuisinons Notre Région » adopté par le Conseil d'Etat du Canton du Valais.

240 : le nombre de quittances de repas extérieurs pris dans un fastfood. Est-ce trop ? La question mérite en tout cas d'être posée.

74 : il s'agit là du nombre de dossiers « Budget personnel jeune » qui ont été retournés à l'administration en 2023. Ces retours ont lieu soit à la fin d'un placement, soit lors d'un changement

d'éducateur référent. Chaque budget retourné est contrôlé par nos services administratifs et les éventuelles différences constatées sont réglées avec l'éducateur en charge du dossier.

5447 : c'est le nombre de quittances qui ont été gérées en 2023 au travers des diverses caisses de l'Institut. La totalité de ces quittances ont fait l'objet d'un contrôle de la part de notre secrétariat. Je profite ici de remercier les personnes qui se chargent de la gestion de ces caisses.

1'000'000 + 1 : à savoir le nombre de remerciements que je dois adresser. Tant à l'ensemble des collaborateurs des secteurs Administration et Intendance qu'à tous mes collègues du collège de direction. La question reste évidemment ouverte de savoir à qui j'octroie ce + 1 ! Gardons donc un peu de suspense !

AEMO

Action Educative en Milieu Ouvert



Cédric Mariéthoz
Chef de secteur

Depuis ma prise de fonction, au début juin 2023, les intervenants de l'AEMO m'ont rapidement partagé des défis, voire des problématiques qu'ils pouvaient rencontrer dans leurs pratiques professionnelles. Cela concernait notamment le fonctionnement financier.

Les interventions de l'AEMO sont prises en charge par le Service Cantonal de la Jeunesse à raison de 65%. Les 35% restant peuvent-être facturés aux familles en fonction de leurs revenus, subsidiairement aux communes. Les mesures AEMO étant principalement mises en place par l'Office pour la protection de l'enfant (OPE), sur mandat des Autorités de Protection de l'Enfant et de l'Adulte (APEA), elles s'inscrivent majoritairement dans de l'aide dite contrainte. Cette dimension complexifie l'intervention. L'approche et la posture des intervenants se doivent ainsi d'être dans une forme d'horizontalité avec les parents. En effet, une entrée en matière

verticale, en position haute, parasiterait la construction d'un lien de confiance et de collaboration. En plus de cet aspect, la facturation de cette mesure aux familles représente très régulièrement un frein supplémentaire et peut biaiser l'intervention.

Ces problématiques ont pu faire l'objet d'échanges avec M. Marc Rossier, chef de l'OPE, ainsi qu'avec les chefs de secteurs de cet office, lors d'une séance en septembre 2023. De plus, cette même rencontre a permis d'effectuer un état des lieux sur la collaboration entre l'AEMO et l'OPE qui s'est avéré très positif. Enfin, nous avons également profité de ce temps de partage pour présenter le projet « AEMO Intensive » qui a été accueilli avec enthousiasme.

Toujours en septembre 2023, une rencontre s'est déroulée au Service Cantonal de la Jeunesse, avec MM. Christian Nanchen, Jean-François Guntern, Patrice Mabillard et moi-même, pour échanger sur les freins liés à la facturation et sur le développement possible de l'AEMO Intensive. Cette rencontre a abouti sur un taux de 40% supplémentaire financé par le SCJ afin de mettre en place cette nouvelle mesure intensive pour la fin de l'année 2023 et un 40% additionnel pour la continuité du développement de cette mesure, début 2024.

De plus, une rencontre entre la direction de l'ISR, du Service Cantonal de la Jeunesse et du Service de l'Action Sociale s'est déroulée à la fin janvier 2024 et a permis de mettre à plat certains biais liés à la facturation et à trouver des pistes d'action afin d'amener

plus d'équité dans le coût que peut représenter l'AEMO pour les familles. Ces perspectives devraient pouvoir être mises en place dans la seconde partie de l'année 2024.

Je profite de cette rétrospective pour mettre en avant l'excellent travail accompli par toute l'équipe de l'AEMO et pour les remercier pour la collaboration, leur posture et leur motivation !



Prestation AEMO Intensive

Par Laura Nater
Educatrice AEMO

La première mesure d'AEMO intensive a débuté le 17.10.2023. Depuis, les mandats se sont succédés. Trois familles en ont bénéficié et un suivi est actuellement en cours. L'ensemble des mesures intensives se sont poursuivies en accompagnement classique et deux d'entre elles ont débuté à la suite d'un suivi classique où l'éducateur(trice) a évalué la nécessité d'un accompagnement plus soutenu.

Les familles sont disponibles et ouvertes à l'intervention intensive. La durée moyenne est de deux mois environ. Les intervenants(es) de l'OPE sont disponibles et à l'écoute, le but étant d'assurer le maintien à domicile des enfants et de stabiliser une situation de crise.

Aujourd'hui, une difficulté rencontrée réside dans le coût de la prestation pour les familles étant donné le nombre d'heures d'intervention par semaine qui s'élève à 10h maximum.

Cette nouvelle prestation commence à rentrer dans les habitudes des intervenants(es) de l'OPE. Chaque fin de situation intensive est anticipée auprès du chef de service afin d'informer les chefs de secteurs de l'OPE qu'une place est disponible.

Dès le mois d'avril 2024, 0.8 ETP seront répartis sur l'ensemble du Valais francophone : 40 % sur le Valais central et 40 % sur le Bas-Valais. Cela représente quatre suivis intensifs simultanément.

L'avenir semble se profiler dans l'augmentation des prestations ambulatoires et il ne semble pas impossible de voir les prestations proposées par l'AEMO augmenter ces prochaines années afin de pallier le manque de places disponibles dans les structures d'accueil de l'enfance



Rocco Di Piano
Chef de secteur

Cette année 2023 a été très dense. Le CPA a dû faire face notamment à des changements de personnel, à un taux d'occupation plus faible en seconde partie d'année mais pour autant, l'accompagnement de nos jeunes n'a pas été plus simple, au contraire les prises en charge se sont avérées complexes et même, parfois, à la limite de notre mission.

La population que nous accueillons évolue constamment. Les besoins des jeunes sont toujours plus spécifiques et multiples. Le CPA a dû s'ajuster, s'adapter et innover afin d'apporter à nos résidents un accompagnement en adéquation avec leurs besoins, tout en gardant notre cohérence éducative et notre structure organisationnelle. En tant que chef de secteur, j'ai pu compter sur une équipe performante, solidaire et créative, qui a réalisé un travail de qualité durant toute l'année 2023.

Objectifs 2023

Le fil rouge de cette année 2023 était constitué de 4 axes comprenant le travail administratif, la prise en charge jeune, la collaboration inter secteurs, l'entretien et la décoration des locaux et le respect au quotidien. Tous les axes ont été travaillés.

Nous avons pu optimiser le travail administratif en rénovant notre parc informatique. Nous avons adopté un nouveau programme informatique nommé « Structuo ». Il nous a permis de centraliser les données, d'optimiser la rédaction des informations quotidiennes et de faciliter la gestion des dossiers des résidents. Nous poursuivons le développement de ce programme durant l'année 2024.

La prise en charge des résidents a été davantage individualisée afin de répondre au mieux aux besoins des jeunes. Cette approche nous a permis d'accompagner certains jeunes sur une durée plus longue afin de leur permettre de construire leur projet. Une amélioration majeure a été l'optimisation de la période d'admission. Nous avons créé un nouveau protocole qui inclut 3 bilans. Le premier après 1 mois, le second après 6 semaines et le 3^{ème} après 8 semaines. Cette structure permet au jeune de travailler sur des éléments primordiaux et aux professionnels de réaliser des observations plus précises et donc d'effectuer une évaluation basée sur des critères communs. Ce processus nous permet d'être plus transparents sur le préavis concernant l'admission ou la réorientation du placement à la fin de la

période de stage. Nous tirons un bilan très positif de cette nouvelle procédure. La collaboration inter secteurs a été optimisée. Le protocole utilisé durant la période d'admission a favorisé les échanges, les rencontres et les prises de décisions entre les secteurs classe-ateliers-internat. Le chef de secteur des ateliers-classe participe au colloque éducatif 1 fois par mois afin de transmettre l'avancement des projets des jeunes. Cet élément devra être optimisé en 2024. Le chef de secteur du CPA devait également participer au colloque du secteur ateliers-classe. Ceci devra également être optimisé en 2024.

En 2023, nous avons pu partager des activités inter secteurs comme une journée de préparation, une activité loisirs, une grillade avec les jeunes. Nous allons augmenter ces moments en commun en 2024 afin de renforcer la cohésion d'équipe et l'optimisation de l'accompagnement des jeunes.

L'internat et le secteur administratif ont bénéficié de quelques améliorations. L'intérieur de l'internat a été repeint. Divers travaux ont été réalisés afin d'améliorer le quotidien des jeunes et des professionnels durant la prise en charge. Un espace de pause a été créé pour le bien-être des collaborateurs. Cette espace favorise les interactions informelles, les échanges et le vivre ensemble. Il permet également un accueil plus chaleureux pour les visiteurs, les familles et les professionnels externes.

La notion de respect est au centre de notre travail. Cette valeur du respect est présente au sein de l'équipe éducative. Chaque collaborateur est libre de s'exprimer, d'apporter des idées, de remettre en question les autres et de se remettre en question. Le respect se

matérialise à travers la confiance et la marge de manœuvre importante que le chef de secteur offre à l'équipe éducative. Cette notion de respect restera centrale également pour l'année 2024.

Durant cette année 2023, nous avons pu terminer le document des périodes internat. Celui-ci a été épuré et actualisé pour répondre au mieux aux exigences de la prise en charge du projet des jeunes. Une évaluation du document sera réalisée en 2024.

Projet 2023

En 2023, Le CPA a été chargé de mettre en place une nouvelle prise en charge nommée « phase de progression adaptée ». Cette nouvelle prestation offre la possibilité à des jeunes confrontés à des difficultés majeures qui pourraient mettre en péril leur placement dans les centres du CPM et du CPA. La prestation prévoit une installation dans un studio avec un accompagnement éducatif réalisé par un binôme éducatif. Cette mesure pourrait permettre de réorienter le projet du jeune si ce dernier remplit le critère de base qui est la participation au programme de journée du CPA, soit les ateliers et la classe. Cette prestation permet une individualisation totale du projet du jeune en fonction de ses besoins et de ses capacités. L'équipe de projet a posé les bases nécessaires pour la mise en pratique de cette prise en charge.

Quelques chiffres

En 2023, nous avons accueilli 34 jeunes dont 8 filles. C'est un chiffre qui va dans la continuité de 2022. Sur les 34 pensionnaires, 18 ont terminé leur placement durant l'année 2023. La

durée moyenne des placements en 2023 s'élève à 64 jours. Cette moyenne confirme d'une part les difficultés déjà vécues en 2022 à créer un lien de confiance avec notre clientèle et, d'autre part, notre capacité à accueillir la complexité, toujours croissante, de leur situation personnelle. Cela se ressent bien évidemment sur le taux d'occupation du CPA qui s'élève, pour 2023, à 80%. Les types de placements sont stables par rapport à 2022 : il y a eu 7 placements pénaux, 20 placements publics et 6 placements civils. Le canton de Genève reste le principal partenaire. Nous avons également eu des demandes de la part des cantons du Jura, Vaud et Fribourg. Les placements valaisans quant à eux restent faibles.

Objectifs 2024

Pour 2024, nous allons poursuivre le travail sur les 4 axes principaux de 2023. Nous nous concentrerons sur l'optimisation de la prise en charge du jeune en individualisant son projet, en diversifiant le programme de la semaine, en développant le travail avec le réseau externe et en responsabilisant le jeune à travers son pouvoir d'agir.

Projets 2024

Dès le 1^{er} janvier 2024, le CPA activera la nouvelle prestation « Phase de progression adaptée ». Notre objectif sera de tester le concept de base et les différents outils de prise en charge. Une première évaluation sera réalisée à la fin du premier semestre.

D'autre part, afin de diversifier notre prise en charge, une réflexion sera

lancée sur la construction d'une place de jeu sur le site du CPA. Ce projet aura pour but d'offrir aux résidents un espace qui favorisera les interactions entre les jeunes, la pratique d'une activité sportive régulière et une mise en valeur du site du CPA.

Nous allons également rénover les douches et les sanitaires sur les deux groupes éducatifs afin de permettre aux jeunes d'aborder l'axe de travail de l'hygiène dans les meilleures conditions possibles.

Collaborateurs

L'équipe éducative a subi quelques changements durant cette année 2023. Après 11 ans de service, David PHILIPPOZ a quitté le CPA pour une autre aventure professionnelle. Il a été remplacé par Thierry BEKONO. Doris RAPALLI a été remplacée, durant son congé maternité, par Shanna RAMOS. Sébastien ZUMOFFEN a quitté le CPA en février 2023 ; il a été remplacé par Yann ROH.

Cette année 2023 fut bien remplie. Les différents secteurs ont amorcé divers changements structurels et organisationnels afin d'optimiser la prise en charge des résidents. Cette évolution se poursuivra en 2024.

Je tiens à relever la qualité d'accompagnement de chacun des membres de mon équipe éducative, de leur créativité et de leur engagement tout au long de l'année. Nous nous réjouissons de débiter l'année 2024 avec la même énergie.

CPM

Centre de préformation mixte



Cédric Mariéthoz
Chef de secteur

Ayant pris mes fonctions de chef de secteur au CPM, depuis le 1er juin 2023, l'une de mes priorités s'est axée sur l'écoute des besoins de l'équipe éducative tant au niveau global qu'individuel. L'équipe venait de traverser une période conséquente et intense en termes de difficultés, notamment avec des problématiques présentes chez des jeunes qui ont grandement mis à mal le fonctionnement du centre. Par souci de soulagement, la direction de l'ISR a allégé le centre avec un nombre moindre de jeunes placés.

En ce qui me concerne, il m'importait d'appréhender les divers outils et procédures institutionnelles d'une part, tout en opérant un travail de réflexion avec l'équipe autour de la redéfinition des missions du CPM, de l'accompagnement que nous pouvons

fournir aux jeunes et aux familles, mais également des limitations dans nos possibilités de prise en charge, tout en accueillant de nouveaux jeunes.

Ainsi, nous avons pu développer un processus d'analyse des demandes d'admission dans le but de répondre au mieux aux attentes des divers services placeurs, dans le respect de notre cadre et de nos compétences. Cette réflexion s'inscrit dans le même sens que la procédure développée par M. Philippe Taramarcas, qui vise à réunir les professionnels des divers secteurs de l'ISR autour d'un jeune afin d'opérer des points de situation réguliers et adapter la suite à donner en fonction de chaque situation.

A mon sens, la collaboration avec les membres du réseau et les familles constitue une facette primordiale de ce travail, qui contribue à perfectionner et individualiser au mieux les prises en charge. **L'individualisation** de l'accompagnement est par ailleurs un enjeu conséquent pour la co-construction de projets individuels de chaque jeune et qui est régulièrement mise en balance par le rythme et la **dynamique de groupe**. Il importe alors à l'équipe de prendre en compte **chacune de ces notions**, individualisation vs dynamique de groupe, ce qui demande une belle capacité d'adaptation et un maintien d'équilibre relativement fin, nécessitant de la créativité.

En ce qui concerne les chiffres 2023 du taux d'occupation du CPM, ils s'élevaient à 68.10% en janvier, 63.72%

en juin et 72.45% en décembre. Nous constatons que le taux a fluctué dans la première partie de l'année. Cela s'explique par les raisons évoquées plus haut. En revanche, entre juin et décembre, ils n'ont cessé d'augmenter. Cette croissance est directement liée à l'enthousiasme et la volonté d'avancer de chaque membre de l'équipe du CPM.

L'équipe, composée des éducatrices, éducateurs, veilleuses et veilleurs, possède ces magnifiques capacités de résilience, remise en question, posture réflexive et bienveillante qui permet le mouvement et l'évolution constante. J'en profite pour les remercier chaleureusement pour leurs postures, leur motivation et leur professionnalisme !



Philippe Petigas
Chef de secteur ad intérim

Le Centre Pédagogique et Scolaire de Champlan a réalisé un taux d'occupation correspondant à nos attentes, durant l'année 2023. Le nombre de jeunes filles accueillies est stable, représentant un tiers de l'effectif des jeunes.

Treize jeunes ont quitté le centre en juin 2023. Quatre jeunes ont pu réintégrer une filière scolaire, non spécialisée, en retournant vivre dans leur domicile familial ou dans une autre institution. Un jeune a pu commencer un apprentissage de logisticien, un autre un apprentissage de caviste, depuis le Foyer pour jeunes travailleurs. Un jeune a commencé un apprentissage de mécanicien d'appareils à moteur depuis son domicile. Deux jeunes ont rejoint le Centre de préapprentissage, leur parcours de vie respectif, ne leur permettant pas de rejoindre le domicile familial, de s'intégrer dans le monde professionnel. Quatre jeunes ont été orientés sur des

structures préprofessionnelles, en rejoignant leur domicile familial.

Notre travail quotidien avec eux est primordial, fait de patience, de bienveillance. Quitter le centre est souvent difficile pour eux; cette rupture du lien crée une grande anxiété qu'ils peinent à maîtriser et ce ressenti « d'abandon » les pousse à adopter des comportements agressifs, de rejet de notre aide. Ils requièrent toutes nos attentions en fin d'année scolaire pour franchir ce passage périlleux vers un nouvel avenir.

Les enseignants perfectionnent au quotidien leur prise en charge scolaire : mettre en valeur pour chaque jeune les connaissances acquises afin de renforcer leur « estime de soi ». Cette démarche les conduit à explorer, progresser dans les domaines scolaires non maîtrisés.

Notre mission reste la même, nos préoccupations changent, évoluent en raison de la population accueillie. Nous continuons à prendre en charge des jeunes en rupture scolaire, sociale, désireux de s'intégrer - pas toujours avec les moyens adéquats - dans notre société dont ils se sentent exclus.

Nous devons faire preuve d'imagination, de créativité pour proposer à ces jeunes un espace sincère, chaleureux, source d'apprentissage dans l'acquisition de connaissances scolaires, leur permettant de devenir responsables, autonomes.

Nos actions éducatives quotidiennes sous entendent un travail d'équipe de premier ordre. Nous devons fréquemment échanger nos visions pédagogiques envers ces jeunes, ce qui nous permet de les affiner, de les adapter au contexte social en transformation permanente.

Nous avons tous conscience que cette collaboration avec tous les intervenants gravitant autour de nos jeunes contribue à obtenir une prise en charge de qualité.

Je relève un engagement de chaque instant de la part de tous les collaborateurs, je les en remercie grandement ; grâce à eux, notre institution accroît sa reconnaissance au-delà du canton.



Christophe Jordan
Chef de secteur

Construction du nouveau Foyer

ENFIN ! Après des années et des années de tergiversations, de recherches d'emplacements, d'étude de projet de construction d'un nouveau foyer appelé Centre d'Accueil et de Transition (CAT) avec le FJT, puis mise en demeure par le Service Cantonal de la Jeunesse (SCJ), nous voyons enfin une lueur d'espoir que ce nouveau foyer puisse se réaliser ! En effet, en mars 2023 a eu lieu le concours d'architecture et le projet « Uphill » du bureau Jean-Baptiste Bruderer à Zoug en fut le lauréat !

Depuis, un groupe de travail composé de membres de la Direction de Saint-Raphaël, du SCJ, du Service des Bâtiments du Canton du Valais et de l'architecte s'est rencontré à plusieurs reprises afin de respecter le planning du déroulement des travaux, à savoir un déménagement dans l'immeuble du CPA en juillet 2025, ainsi qu'une prise de possession des nouveaux locaux au

printemps 2027 ! Nous avons finalisé l'avant-projet fin 2023.

Engagements de veilleuses de nuit

Pour rappel, le Foyer pour jeunes travailleurs prend en charge des jeunes - filles et garçons - âgés de 16 ans à 22 ans. La capacité de l'internat est de 12 places. Les nuits, soit de 23h00 à 06h00, sont sous la surveillance d'un éducateur qui officie comme veille passive, avec la comptabilisation de la moitié des heures en présentiel !

Malgré plusieurs incivilités, toutes dénoncées par nos soins, nous n'avons pu bénéficier, durant ces dernières années, que de prises en charge momentanées par des veilles actives. D'entente avec le SCJ, et à partir du 1^{er} janvier 2023, l'octroi d'un 100% de veille de nuit permet de pallier d'éventuels problèmes nocturnes et sécurise notre foyer.

Quelques chiffres

En 2023, le Foyer pour jeunes travailleurs a accueilli 24 jeunes, 12 garçons et 12 filles. 9 jeunes sont partis durant l'année, 3 en formation, 4 à la maison en échec de formation, 1 en fin de formation et 1 dans une autre institution.

Nous avons réalisé 5523 journées, ce qui représente un taux d'occupation de 89%. Nous avons suivi 8 jeunes en studio, 2 ont terminé leur parcours pédagogique, 1 est retourné à la maison sans avoir terminé sa formation et 5 y sont encore. 10 demandes de placement

nous ont été adressées. 7 ont été acceptées, 2 ont été refusées par manque de place et 1 ne correspondait pas à notre prise en charge.

Nous avons enregistré 3979 journées valaisannes, 682 genevoises, 195 bernoises, 302 fribourgeoises et 365 vaudoises. Sur les 24 jeunes accueillis, 5 proviennent du Tribunal des mineurs. Les 19 autres placements sont civils ou publics. Les placements hors canton représentent 28% du taux d'occupation en 2023.

14 jeunes ont été suivis dans le cadre de leur apprentissage. 8 jeunes ont poursuivi des études secondaires, 2 jeunes ont intégré le processus de prise en charge via nos ateliers, avec des stages en entreprise.

Sur un total de 17 places (12 en internat et 5 en studio), nous avons suivi 24 jeunes. Nous constatons donc une prise en charge sur la durée, c'est-à-dire des jeunes relativement bien ancrés dans leur processus d'apprentissage, voire des études. Le fait que nous n'ayons que 2 jeunes suivis dans nos ateliers démontre un processus d'admission conforme au concept pédagogique du Foyer. Pouvoir renforcer l'autonomie de certains jeunes par le biais d'un suivi en studio permet une transition en lien avec les responsabilités inhérentes à une vie indépendante.

D'entente avec le SCJ, nous avons pu renforcer la prise en charge de jeunes avec des difficultés psychiques par des « renforts éducatifs ». Dans la mesure du possible, des jeunes ont été suivis individuellement dans différentes activités mises en place par nos soins, avec l'aide de personnes externes. Un café « psy », à raison de 2 fois par mois, permet à quelques jeunes, en présence d'une psychologue, d'échanger sur leurs

problématiques. Nous avons également sollicité des intervenants externes qui ont développé une activité de « grimpe thérapeutique », privilégiant l'aide et le soutien en groupe. 4 jeunes ont pu en bénéficier.

2023 est une année record de suivi de jeunes en études secondaires. Si, par le passé, nous avons 2 à 3 jeunes dans cette voie, nous en avons suivi 5 en 2022 et 8 en 2023. Cela permet une autre dynamique, avec des jeunes ayant un bon niveau scolaire. Néanmoins, nous devons nous adapter, avec de plus en plus de prises en charge de journée.

Nous poursuivons les partenariats avec les entreprises ainsi que les différents établissements scolaires. Notre collaboration est bonne et nous pouvons compter sur le soutien de nos différents partenaires qui ont une sensibilité accrue aux difficultés de nos jeunes.

Notre équipe est complétée par 3 nouveaux collègues, à savoir Mmes Christine Bruchez, Ana Moreira Santos et Claudine Fröhlich, qui partagent les 100% des veilles actives. D'autre part, M. Jean-Paul Crettaz a remplacé M. Frédéric Crettenand, éducateur depuis 17 ans au Foyer et qui a pris un poste au Centre Pédagogique et Scolaire (CPS). Nous leurs souhaitons la bienvenue !

Nous sommes confrontés à des problématiques nouvelles, qui nous obligent à diversifier notre prise en charge. Malgré le fait que nous sommes formés pour être des « généralistes » de l'éducation, les difficultés de nos jeunes nous contraignent à trouver des partenariats externes, spécialisés principalement dans les maladies psychiques.

Le professionnalisme, la créativité et la disponibilité de mes collègues font que nous sommes en mesure de répondre à la mission qui nous est confiée.

C'est toujours un réel plaisir de travailler dans ces conditions, où l'ambiance générale permet d'avoir des relations harmonieuses.

Merci, chers collègues, de votre amitié !

ATELIERS-CLASSE (COP)



Philippe Tamarcaz
Chef de secteur

Durant l'année 2023, nous avons travaillé, mes collègues et moi-même à la finalisation de certains documents, procédures qui ont été validées et sont utilisées régulièrement aujourd'hui. Nous avons revisité le document « Rapport » qui est utilisé pour les différentes synthèses qui ponctuent le parcours de nos pensionnaires. Nous avons modifié les critères d'évaluation et ajouté des couleurs afin de faciliter la lecture et la compréhension de nos écrits. Un tableau qui informe nos collègues des différents secteurs avec qui nous collaborons complète actuellement le procès-verbal de notre rencontre hebdomadaire. Celui-ci comprend le déroulement de la semaine, un point sur l'orientation professionnelle du jeune ainsi que sur son parcours pédagogique. Pour ce dernier outil, que nous avons revisité également, nous testons actuellement un autre système d'utilisation qui sera proposé à nos collègues des différentes structures dans le courant de l'année 2024.

Dans le cadre de la classe, nous avons repensé la période d'admission afin de permettre de situer le plus rapidement possible le niveau scolaire de nos nouveaux arrivants. Dans le but d'adapter notre prise en charge scolaire et de compléter nos évaluations, dès 2024, un « Basic Check » sera organisé pour chaque nouveau pensionnaire et une nouvelle organisation de sa prise en charge sera effective dès la rentrée d'août 2024.

Pour l'année 2023, il s'agissait également de travailler sur les relations inter secteurs. La mise en place d'une nouvelle procédure d'admission a grandement amélioré les relations entre professionnels et facilité les prises de décision en faveur de nos pensionnaires. Des temps de rencontres sont définis, l'outil de communication « Structuo » complète l'échange d'informations entre professionnels. Nous avons également, pour remplacer Mme Tabatha BRUTTIN, accueilli M. Xavier RIAL qui a repris la responsabilité de l'atelier Technique ainsi que M. Rajaa EL MAIS qui a décidé de réaliser sa formation parmi nous.

Dans le cadre de l'orientation professionnelle, nous avons organisé 345 journées de stages pour 21 jeunes. La complexification des situations accueillies prolonge toujours plus les délais pour la mise en place de stages pour nos pensionnaires. Nous devons, dans un premier temps, réaliser un travail conséquent sur les attitudes au travail afin qu'ils puissent être prêts à entrer dans une démarche d'orientation professionnelle. En effet, nous devons tout d'abord développer le lien et travailler sur la confiance réciproque afin d'envisager une première confrontation avec le monde professionnel.

En 2023, 5 jeunes ont pu confirmer leur choix professionnel, 2 d'entre eux ont intégré une école et 2 autres ont commencé une formation CFC, le dernier a été pris en charge par IPT Genève pour trouver une formation de peintre en bâtiment.

Dès le mois d'octobre, nous avons bénéficié d'une rénovation complète des vitrages de nos ateliers. Ce chantier a compliqué la tâche de mes collègues mais a également chamboulé le quotidien de nos pensionnaires. En effet, pendant plusieurs semaines, tour à tour les ateliers étaient inutilisables et parfois plusieurs en même temps... J'ai pu compter sur la collaboration de nos collègues enseignants et sur la flexibilité de tous les maîtres d'atelier pour que cette période se déroule avec le moins de désagréments possible. Aujourd'hui, nous bénéficions de locaux qui correspondent à nos besoins et qui

améliorent grandement notre prise en charge. A contrario, ce chantier, qui nous a obligé à démonter certains locaux, déplacer certaines machines, travailler à plusieurs groupes dans le même atelier, à augmenter le nombre d'élèves pris en charge par la classe, nous a, en quelque sorte, imposé une réflexion sur le renouvellement des activités proposées par nos ateliers et de ce fait une nouvelle organisation. Il s'agira, dans les quatre années qui vont suivre de mettre en place plusieurs activités par atelier pour nous permettre d'étoffer notre prise en charge de jour et une réalisation optimale du programme d'orientation professionnelle.

Pour conclure, je réitère mes remerciements à mes collègues pour leur travail et leur soutien et me réjouis d'ores et déjà d'œuvrer à améliorer encore notre prise en charge au quotidien.

La zoothérapie pour favoriser le bien-être...

Chaque vendredi, Noah B. et Nathan F., élèves de l'Institut Saint-Raphaël de Champlan en Valais, se rendent dans une ferme pédagogique dans le cadre de séances de zoothérapie.

Marie-Lou Roux, intervenante en zoothérapie au Centre « Animaux au grand cœur » à Grimisuat, nous détaille l'activité des deux jeunes hommes.

Les objectifs de ces séances de zoothérapie sont avant tout le bien-être, la détente, l'estime de soi et le plaisir. Ces objectifs sont facilement atteints par Noah et Nathan.

La zoothérapie permet effectivement de diminuer le stress via la baisse du niveau de cortisol et engendre aussi, par le contact direct avec l'animal, des pics d'ocytocine, hormone du bien-être et de l'attachement.

Lors de ces séances, Nathan est plus dans l'introspection et raconte des choses en lien avec son vécu. Il a une analyse poussée et une bonne réflexion sur ce qu'il voit dans le comportement des animaux. Il a fait, par exemple, un comparatif entre les jeunes du foyer et les chèvres, en lien avec la hiérarchie et les liens sociaux entre eux.

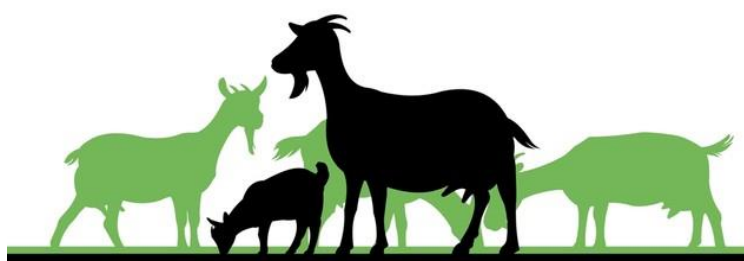
Noah vit plus le moment présent. Il parle beaucoup de lui et de sa famille. Le contact avec l'animal lui amène de la sécurité affective. Noah était, au début, pressé de cumuler les activités. A travers ce contact avec les animaux, il réussit à prendre le temps et à respecter un rythme. Marie-Lou lui a donné la structure nécessaire, a posé un cadre clair, des pauses, et cela a « rassuré » Noah qui n'est plus dans la frénésie du « faire maintenant ».

Les deux jeunes sont très à l'aise avec les animaux et sont épanouis avec Marie-Lou. C'est l'animal qui facilite la communication avec l'humain. Nathan et Noah sont très justes et ne sont pas brusques avec eux. Ils apprennent à prendre soin de l'autre. Ils sont très coopératifs, même pour les tâches plus ingrates de nettoyage !

Il n'y a pas de pression sociale et de jugement au contact des animaux. Et en soi, c'est une véritable bouffée d'oxygène dans le quotidien de Nathan et Noah.

Dans l'interview qui suit, ils nous partagent leur expérience.

Julie Defer
Educatrice



Nathan et Noah, est-ce la première fois que vous faites de la zoothérapie ?

Nathan : Non, j'ai fait de l'équithérapie sur Monthey auparavant.

Noah : Non.

Qu'y faites-vous ?

Nathan : Je m'occupe des animaux. Je joue avec eux, je leur donne des médicaments, quand ils ont besoin et je nettoie les cages.

Noah : Je m'occupe des animaux et cela me fait du bien : je les nourris, je nettoie les enclos, je les brosse, je fais des jeux de recherche, je les caresse, je prends aussi les poules sur moi.

A quelle fréquence vous rendez-vous à ces séances ?

Nathan et Noah : Nous y allons une fois par semaine, chaque vendredi.



Quels sont spécifiquement les animaux dont vous vous occupez ?

Nathan et Noah : Il y a des chiens, des chèvres, des lapins, des cochons d'inde et aussi des tortues encore en hibernation.



Que t'apportent ces contacts avec les animaux ?

Nathan : J'aime m'occuper d'eux, cela me détresse. Quand je suis avec eux, je ne pense plus à autre chose.

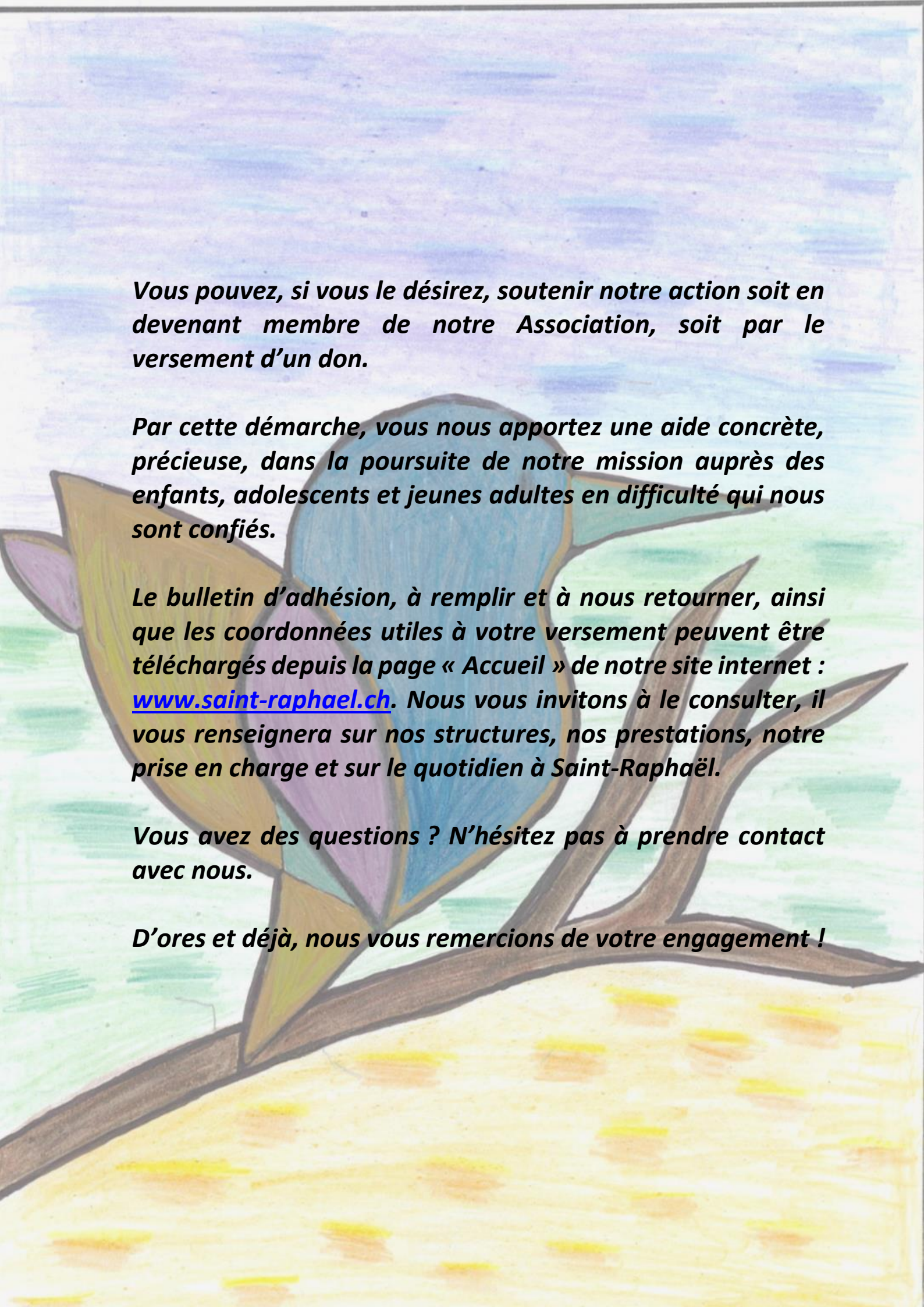
Noah : Je joue avec les chiens. Ça m'apaise, ça me calme, ça me vide vraiment la tête. Par extension, cela me permet de prendre soin des animaux aussi.

Quel est ton animal préféré ?

Nathan : Je n'en ai pas. Avoir un animal préféré, c'est faire du favoritisme et je ne trouve pas cela bien.

Noah : Je préfère « Gratin » le bouc qui est aussi le chef. Je le trouve drôle. J'aime le nourrir et le brosse. Je fais des parcours avec lui qui consistent à le faire passer sur des planches de bois et en hauteur.





Vous pouvez, si vous le désirez, soutenir notre action soit en devenant membre de notre Association, soit par le versement d'un don.

Par cette démarche, vous nous apportez une aide concrète, précieuse, dans la poursuite de notre mission auprès des enfants, adolescents et jeunes adultes en difficulté qui nous sont confiés.

Le bulletin d'adhésion, à remplir et à nous retourner, ainsi que les coordonnées utiles à votre versement peuvent être téléchargés depuis la page « Accueil » de notre site internet : www.saint-raphael.ch. Nous vous invitons à le consulter, il vous renseignera sur nos structures, nos prestations, notre prise en charge et sur le quotidien à Saint-Raphaël.

Vous avez des questions ? N'hésitez pas à prendre contact avec nous.

D'ores et déjà, nous vous remercions de votre engagement !

**L'INSTITUT SAINT-RAPHAËL**

CP 177 / 1971 Grimisuat
Tél. 027 398 24 41
info@saint-raphael.ch
www.saint-raphael.ch
QR IBAN CH04 0026 5265 H053 2160 4

**L'ASSOCIATION SAINT-RAPHAËL**

CP 177
1971 Grimisuat
Tél. 027 398 24 41

**LA FONDATION SAINT-RAPHAËL**

CP 177
1971 Grimisuat
Tél. 027 398 24 41

ASSOCIATION SAINT RAPHAËL Comité

Mme Daniela Pommaz, présidente, Chamoson / M. Jacques Vuignier, vice-président, Martigny / Mme Priska Cordonier, secrétaire, Chermignon-Dessous / Mme Anne-Catherine Cordonier Tavernier, Bramois / M. Hubert Gattlen, Conthey / Mme Nadine Reichen, Sierre / M. Patrice Mabillard, directeur de l'Institut Saint-Raphaël (voix consultative)

FONDATION SAINT-RAPHAËL Conseil de Fondation

Mme France De Preux-Massy, présidente, Venthône, M. Jean-Maurice-Favre, vice-président, Vétroz / M. Gilbert Jacquemettaz, secrétaire, Salins / Mme Viviane Barras-Morand, Sierre / Mme Daniela Pommaz, Chamoson / M. Roland Puipe, Sion / M. Jean-Charles Zimmermann, Grimisuat

**Centre Pédagogique
et Scolaire
(CPS)**

CP 177
1971 Champlan/Grimisuat

Tél. 027 398 24 42
cps@saint-raphael.ch

**Centre
Préformation
(CPM)**

CP 177
1971 Champlan/Grimisuat

Tél. 027 398 12 13
cpm@saint-raphael.ch

**Centre
de Mixte
Préapprentissage
(CPA)**

Av. Grand-Champsec 22
1950 Sion

Tél. 027 203 35 50
cpa@saint-raphael.ch

**de Foyer pour jeunes
travailleurs
(FJT)**

R. Hermann-Geiger 6
1950 Sion

Tél. 027 322 92 68
fjt@saint-raphael.ch

**Action Educative en
Milieu Ouvert
(AEMO)**

CP 177
1971 Champlan/Grimisuat

Tél. 027 398 31 60
aemo@saint-raphael.ch

AGENDA : 14 juin 2024 Assemblée générale de l'Association Saint-Raphaël